Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260625-D202657-DE

Mairie de Taulé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 25 juin 2026 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CREACH Gilles, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).
Date convocation : 18 juin 2026
Conseillers en exercice : 23 **Présents** : 21 **Votants** : 22

Étaient présents : CREACH Gilles, Maire de Taulé.

Les adjoints : GOARNISSON Aude, LEMEUNIER Denis, BOZEC Marie-Claire, KERRIEN Ronan
Les conseillers délégués : BOULANGER Régine, KERSCAVEN François, HORELLOU Denis, POCHARD Frédéric, SALAUN Benoît

Les conseillers : LE BERR Mickaël, MEUDEC Dominique, MOAL Hélène, PAUGAM Sandrine, MARTIN Erwan, CHEVALLIER Carine, KERBRAT Morgane, BLONS Béatrice, DE BLASIO Stefano, KERGUIDUFF Claudine, PERROT Arnaud

Absents excusés : DANIÉLOU Céline donne pouvoir à GOARNISSON Aude

Absents : LE GUERCH Éric
A été élu secrétaire de séance : KERSCAVEN François

BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE –AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 23 octobre 2025, approuvant la clôture du budget annexe Maison Médicale au 31 décembre 2025 et la reprise des résultats par le budget principal de la commune,

Considérant que le résultat de l'exercice 2025 se présente comme suit :

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260625-D202657-DE

BUDGET ANNEXE 22702 - MAISON MEDICALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	9 280,13
Dépenses	-
Résultat de l'exercice	9 280,13
Résultat antérieur reporté	526,53
Résultat de fonctionnement	**9 806,66**

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	31 500,00
Dépenses	92 612,61
Résultat de l'exercice	- 61 112,61
Résultat antérieur reporté	105 177,72
Résultat d'investissement avant RAR (restes à réaliser)	**44 065,11**

RAR dépenses	-
RAR recettes	-
Résultat d'investissement après RAR	**44 065,11**

Résultat global à la clôture de l'exercice 2025 (résultat de fonctionnement + résultat d'investissement après RAR)	**53 871,77**

L'exercice 2025 du budget annexe Maison Médicale se solde par un résultat global à la clôture (addition des sections de fonctionnement et d'investissement, après prise en compte des RAR) de 53 871.77 €.

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement au 31 décembre 2025 est de 9 806.66 €. Il convient d'affecter cet excédent au chapitre 002 – Recettes de fonctionnement, sur le budget principal de la commune.

Le résultat de clôture de la section d'investissement au 31 décembre 2025 est de 44 065.11 €.

Le résultat de l'exercice 2025 du budget principal de la commune est déficitaire de 58 365.39 €, il convient donc d'affecter l'excédent du budget annexe Maison Médicale au chapitre 001 – Dépenses d'investissement, qui viendra diminuer le déficit d'investissement sur le budget principal de la commune au montant de 14 300.28 €.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212902795-20260625-D202657-DE

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de fonctionnement, soit l'excédent de 9 806.66 €, au chapitre 002 – Recettes du budget principal de la commune,

- d'affecter le résultat d'investissement, soit l'excédent de 44 065.11 €, au chapitre 001 – Dépenses en diminution du déficit du budget principal de la commune.

Pour extrait conforme certifié exécutoire,
Fait et délibéré à Taulé le 25 juin 2026
Le Maire,
Gilles CREACH

